

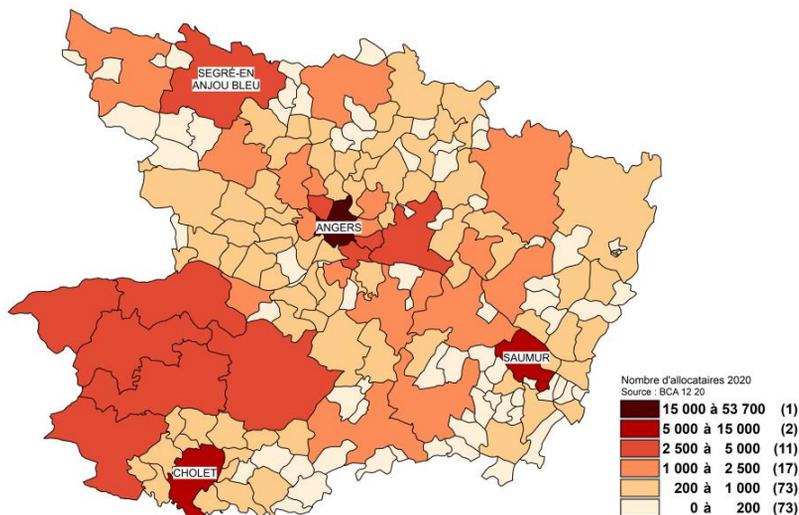


Département Maine-et-Loire

- **815 883 habitants** en 2018 dont 72% de moins de 60 ans
2ème département de la région Pays de la Loire (22% de la population)
+0,4% de variation annuelle moyenne 2013-2018 de la population
- 455 € de potentiel financier* par habitant
575 € en moyenne sur l'ensemble des départements

*Ce potentiel financier permet de mesurer la richesse fiscale d'une collectivité et donc de ses habitants. Plus le potentiel est élevé, plus un territoire est considéré comme riche.

Répartition des allocataires par commune au 31/12/2020



- **174 221 foyers allocataires** résident en Maine-et-Loire au 31/12/2020
+10 % depuis 2017 (+ 9 % national)
dont 48 % de familles (54 % en 2016)
- **420 167 personnes** couvertes par au moins une prestation Caf
soit 51 % de la population (de 45 % à 56 % selon les Epci)

LA CAF DE MAINE-ET-LOIRE EN CHIFFRES 2020



435 € de prestations par mois en moyenne par allocataire

1,3%
de la population allocataire nationale

1,04 milliards d'€
versé

ZOOM SUR LE MAINE-ET-LOIRE

- **177 communes** dont 17 de plus de 10 000 habitants
- **9 Epci** (établissement public de coopération intercommunale)
- **32 bassins de vie** (le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants - définition Insee)



- **54 communes en Zrr** (Zone de revitalisation rurale)
- **13 quartiers prioritaires de la politique de la ville** (Qpv) : Angers, Cholet, Trélazé, Saumur
- **4 programmes de rénovation urbaine** : Angers (2), Cholet et Saumur

174 221 allocataires

dont 83 901 familles

49 % des familles ont deux enfants à charge (national : 47 %)

46 % des familles avec un seul parent ont un seul enfant à charge (national : 50 %)



20 % des allocataires ont moins de 25 ans (Angers : 38 %, national : 14 %)

52 % des allocataires n'ont pas d'enfant à charge (national : 51 %)

33 % des allocataires sont bénéficiaires de la prime d'activité (national : 32 %) + 9 points depuis 2018

47 % des allocataires bénéficient d'une aide au logement (national : 47 %) – 4 points depuis 2018

↳ **22 %** d'entre eux consacrent au moins un tiers de leurs ressources à se loger après versement de l'aide au logement (montant moyen de l'aide versée : 198€)

Données Insee 2018

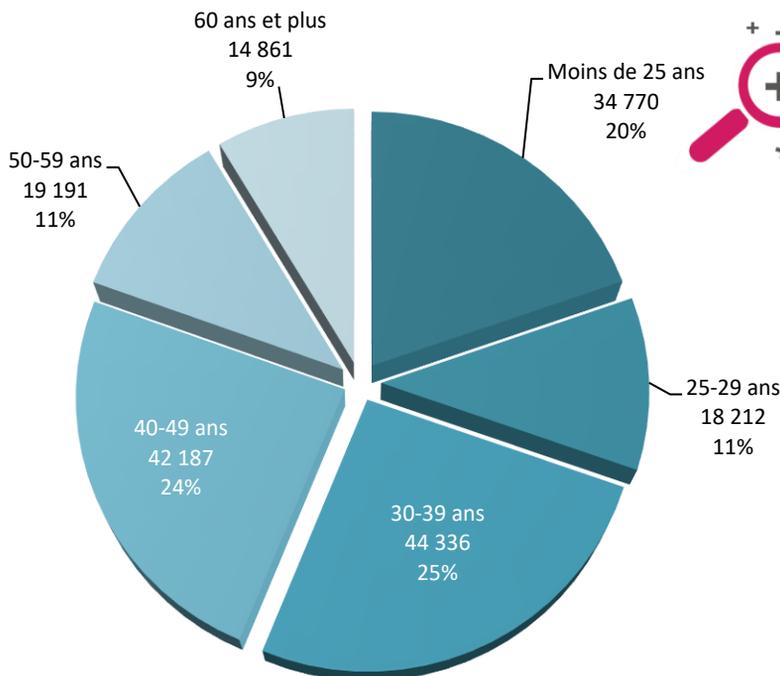
60 % de propriétaires de leur logement principal (57% national)

18,7 % de logements sociaux répartis en majorité sur les trois agglomérations.

Une évolution des constructions neuves : **+ 1 600 logements** en 2020

(progression la plus élevée de l'hexagone)

Répartition des allocataires

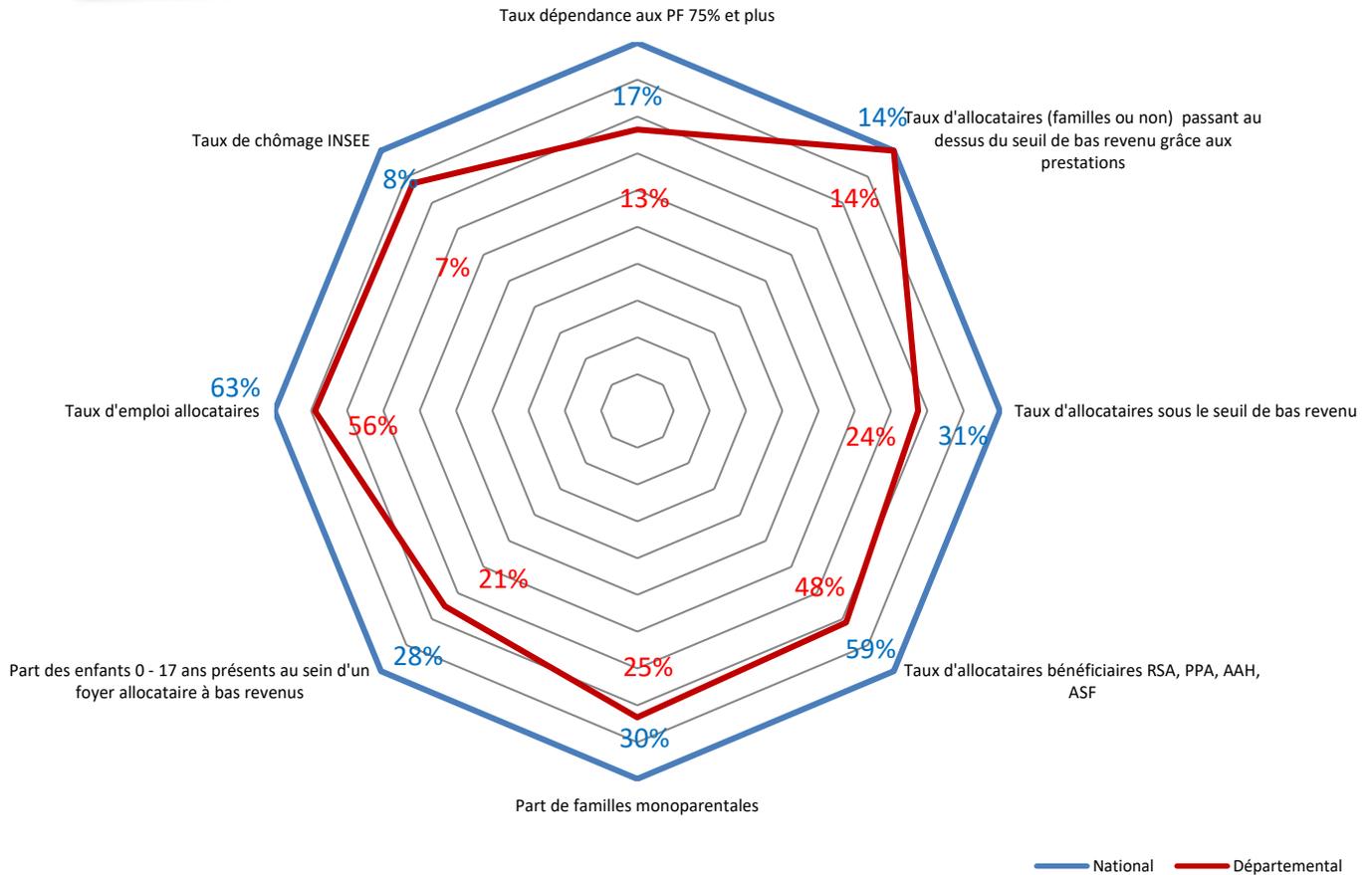


Le dynamisme démographique du Maine-et-Loire est modéré (0,4% en moyenne chaque année). La croissance démographique se situe sur la métropole d'Angers et les intercommunalités proches ainsi que sur le CA du Choletais alors que l'Est du département connaît un ralentissement.

Le reclassement d'Angers en zone B1 (éligible au dispositif Pinel) a facilité l'investissement immobilier et donc une reprise des constructions d'appartements.

Le territoire compte plus d'allocataires de moins de 25 ans (20 %) qu'au niveau national (14%), de fait de la présence de nombreux étudiants.

La forte augmentation des allocataires isolés sans enfant liée à l'ouverture des droits à la prime d'activité (de 43 % à 46 % entre 2018 et 2019) ne s'observe plus entre 2019 et 2020 (+1,2%).



Le Maine-et-Loire présente une situation de vulnérabilité qui le situe en dessous du niveau national. Il y a cependant de fortes disparités à l'intérieur du département, notamment entre l'est et le nord ouest d'un côté et le reste du département de l'autre.

Chômage partiel (21% en Maine-et-Loire – source Insee) : l'hébergement-restauration, la construction ou la fabrication de matériels de transports font partie des secteurs les plus touchés

Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité évolue peu depuis 2019 (+1%). Il est constaté une augmentation du nombre de bénéficiaires du Rsa de 7% (dont +9% Rsa sans majoration)

	Part des familles biparentales à bas revenu	Part des familles monoparentales à bas revenu	Part des enfants 0-17 ans présents au sein d'un foyer à bas revenu
National	18 %	53 %	29 %
Maine-et-Loire	12 %	53 %	21 %



Petite enfance

209 structures d'accueil du jeune enfant pour 4 115 places (101 multi-accueils, 14 halte-garderies, 2 crèches collectives, 6 crèches familiales, 2 jardins d'enfants, 15 micro-crèches prestation de service unique et 69 micro-crèches prestation d'accueil du jeune enfant)

6 081 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s par la Pmi soit 21 108 places potentielles. 549 travaillent dans une des 179 Maisons d'assistant(e)s maternel(le)s

48 Relais Petite Enfance couvrent 100% du territoire.



Soutien à la parentalité

99 actions Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité (Réaap) réalisées pour plus de 3 035 familles.

37 Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas) soit 1 147 enfants accompagnés.

2 services de médiation familiale (810 entretiens avec les familles et 942 personnes bénéficiaires).

17 Lieux accueil enfants parents (Laep) soit 1 812 heures d'ouverture.



Enfance et jeunesse

514 structures d'accueil jeunesse (249 extrascolaires dont des accueils jeunes, 255 périscolaires).

3 Points d'Accueil d'Ecoute Jeunes (Paej)

14 résidences Habitat jeunes (1 152 lits).



Animation de la vie sociale

38 centres sociaux et 17 espaces de vie sociale.



Aide à domicile

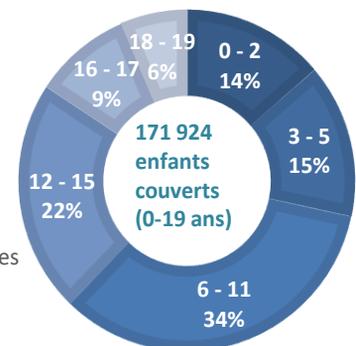
3 associations conventionnées et 65 728 heures d'intervention au domicile des familles, financées par la Caf

En 2019, le taux de couverture estimé de l'accueil du jeune enfant en Maine-et-Loire

78% (74 % 2013)
59,8 % au niveau national

32 communes du département se situent sous la moyenne nationale (59,8 %) et sont donc prioritaires pour le développement de nouvelles solutions d'accueil du jeune enfant. 4% des enfants de moins de 3 ans vivent dans ces territoires (soit 1 087 enfants).

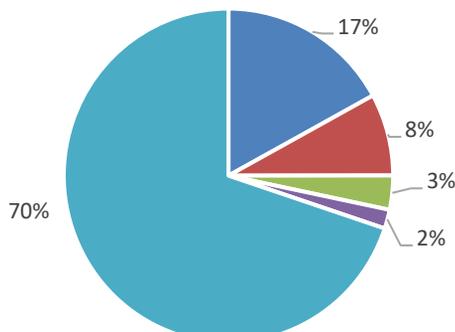
Répartition des enfants allocataires par âge



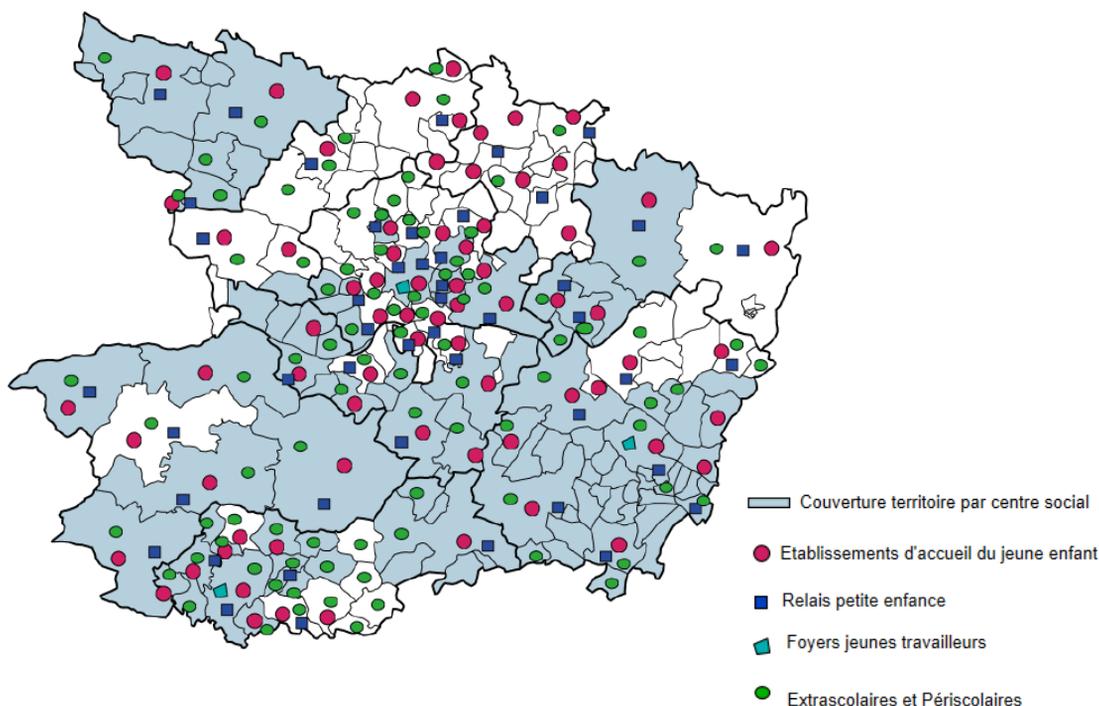
Répartition des enfants par mode de garde

Nombre de places

Accueil individuel	14 536 places
Accueil collectif	4 115 Places



- Nbre de places Eaje Psu
- Enfants 2 ans préscolarisation
- Enfants 0-2 ans CMG structure
- Enfants 0-2 ans CMG domicile



Actions de la Caf

Afin de soutenir les jeunes âgés de 12 à 25 ans dans leurs parcours d'accès à l'autonomie, la branche Famille a créé au 1er janvier 2020 la Prestation de service « Jeunes ». Cette aide financière soutient les projets dédiés à l'accompagnement éducatif des jeunes, en particulier les adolescents âgés de 12 à 17 ans. Elle finance des postes d'animateurs qualifiés à hauteur de 23.34 ETP pour un montant de 271 150 €.

Le déploiement de la Ps Jeunes représente un levier majeur pour le développement d'une politique jeunesse ambitieuse sur les territoires. La mobilisation des Caf et de ses partenaires dans l'accompagnement de projets innovants et révélateurs des potentiels des adolescents constituera la clé de réussite de ce chantier.



Partenariats

La Caf de Maine-et-Loire, par le dispositif « Permis d'agir », soutient les projets élaborés avec les jeunes pour valoriser leur autonomisation en les associant à l'élaboration des actions les concernant. Cette aide contribue à leur épanouissement et à leur intégration dans la société par des projets favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation. Une aide financière de 1 000 € par projet leur est attribuée. Depuis 2019, la coordination de ce dispositif a été confiée à un binôme constitué par la fédération des centres sociaux 49-53 et les Céméa Pays de la Loire qui anime le dispositif sur l'ensemble du département avec la Caf de Maine-et-Loire.

Accès aux droits et services de proximité



Site Caf

- Rendez-vous avec un conseiller Caf et un travailleur social Caf.
- Prise de rendez-vous sur caf.fr.
- Accès à un espace numérique Caf.fr pour effectuer ses démarches, avec ou sans accompagnement.

Retrouvez tous nos points d'accueil sur caf.fr

Permanence Caf

- Rendez-vous avec un conseiller Caf.
- Prise de rendez-vous sur caf.fr.

Point Relais Caf

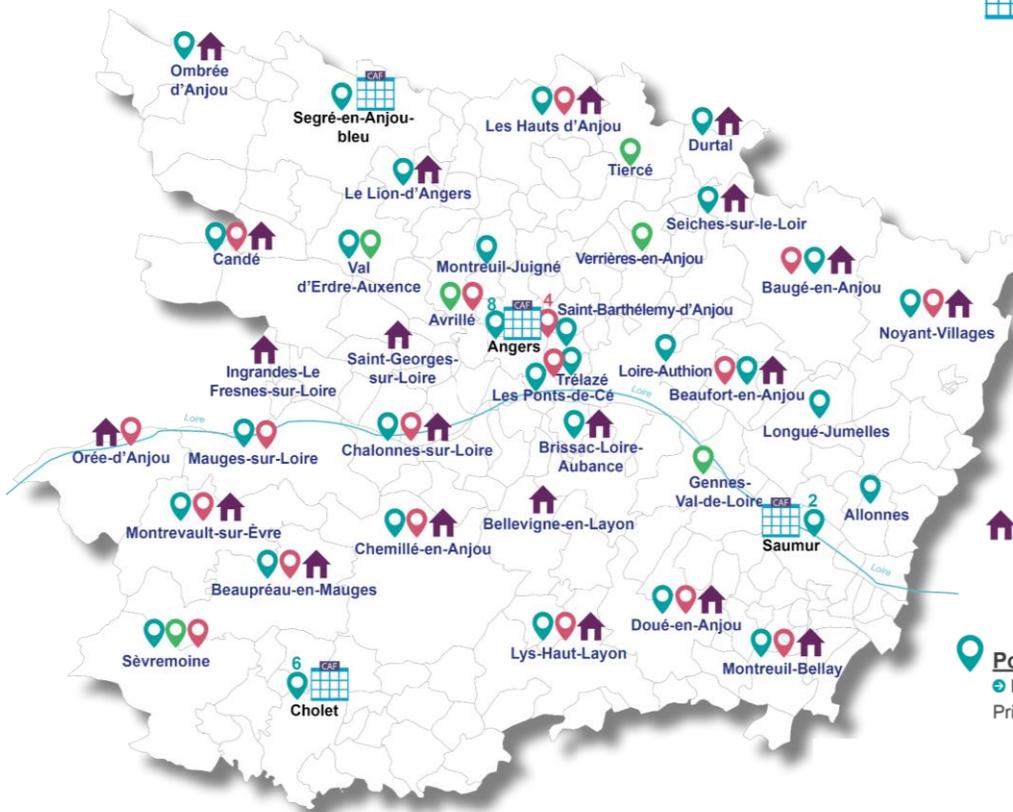
- Facilitation numérique et administrative auprès des usagers souhaitant des informations concernant les prestations et les services de la Caf.

Msap et France Services

- Accès aux services en ligne sur caf.fr pour effectuer les démarches, avec ou sans accompagnement.

Point rencontre d'action sociale

- Rendez-vous avec un travailleur social Caf.
- Prise de rendez-vous au 02 41 22 38 38.



Contacts avec la Caf

Les modes de contacts des allocataires de Maine-et-Loire ont évolué entre 2015 et 2020 en transférant une grande partie des contacts du canal téléphone vers le canal web.

Accompagnement social des familles allocataires

Plus de 35 travailleurs sociaux présents sur 44 points de rencontre action sociale (Pras).

11 246 rendez-vous réalisés en 2020 auprès de 4 297 familles dont 41% engagées dans un processus d'accompagnement.

74 % d'entre elles ont un quotient familial inférieur ou égal à 700 €.

Rendez-vous prestations familiales

Des gestionnaires conseil allocataires présents dans 4 accueils permanents et 18 points d'accueil prestations. En 2020, 28 094 rendez-vous ont été réalisés dont 47% sur Angers, 29 % sur Cholet et 12 % sur Saumur.

Un accès au Caf.fr est déployé dans 20 points relais Caf et dans 14 France Services et 2 Msap.

Rendez-vous des droits

En 2020, 2 109 rendez-vous ont été réalisés en Maine-et-Loire afin d'examiner avec les allocataires leur éligibilité à différentes aides ou prestations sociales.

En 2020, la Caf a maintenu son offre de service en l'adaptant au contexte sanitaire.

Ainsi, les modes de contact par téléphone ou par visio ont été développés :

Près de 8 000 rendez-vous téléphoniques ont été réalisés avec un conseiller Caf ou un travailleur social.

Un accompagnement numérique des allocataires a été proposé aux allocataires par téléphone ou sur site avec un professionnel de la Caf.



Actions de la Caf

Depuis la crise sanitaire, la Caf fait évoluer son offre de service vers les partenaires en proposant des webinaires sur des thématiques spécifiques : Plan Rebond Petite Enfance, Schéma Départemental des Services aux Familles, Parcours séparation).

La Caf : un acteur au sein des 13 Quartiers politique de la ville (Qpv)

En 2020,
41 % des habitants des
Qpv sont allocataires

Cholet

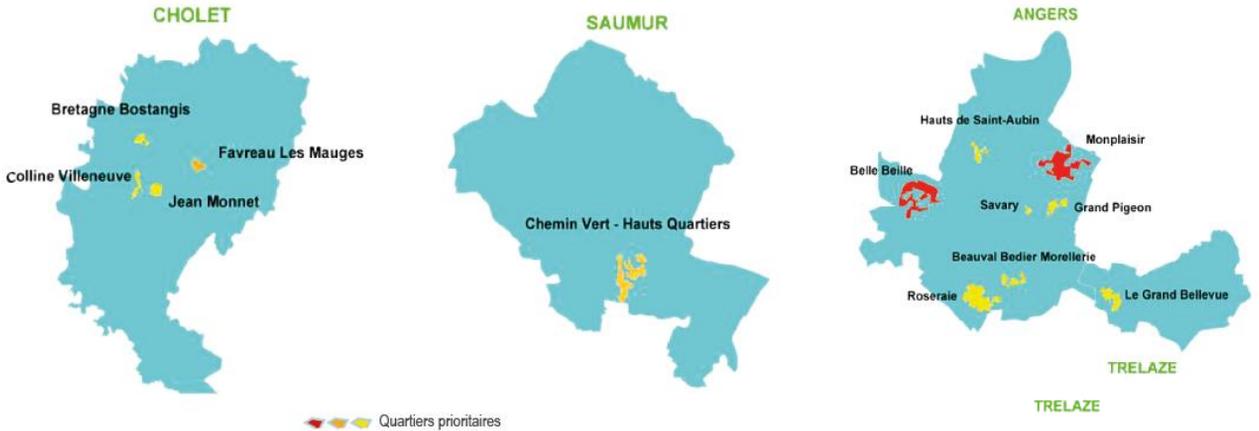
7 430 habitants dont 39% d'allocataires (soit 2 925 allocataires)
3 Eaje sur Cholet pour 48 places
4 centres sociaux

Saumur

3 340 habitants dont 42 % d'allocataires (soit 1 397 allocataires)
1 multi-accueil sur Saumur (60 places)
1 centre social et 1 espace de vie sociale

Angers et Trélazé

28 810 habitants dont 41 % d'allocataires (soit 11 799 allocataires)
7 établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje) sur Angers pour 220 places et 1 multi-accueil sur Trélazé (18 places)
5 centres sociaux et 6 espaces de vie sociale sur Angers
1 centre social sur Trélazé



Profils allocataires dans les Quartiers politique de la ville

16 121 allocataires (22% des allocataires de ces 4 villes)

dont 6 442 familles

52 % des familles sont monoparentales

63 % des familles ont au moins un enfant de moins de 6 ans



45 % des allocataires vivent sous le seuil de bas revenus (1 105 €)

65 % des familles allocataires vivent sous le seuil de bas revenus (1 105 €)

Près de 9% des allocataires du Maine-et-Loire résident dans un des quartiers politique de la ville

La Caf de Maine-et-Loire participe aux différents comités de suivi. En complément de ses financements de droit commun, elle a mobilisé, sur ses fonds locaux, 168 313 € dont près de 50 500 € pour financer le dispositif Ville Vie Vacances (VVV) dont l'objet est de proposer aux jeunes des quartiers concernés des activités, sorties, camps, etc. pendant les vacances.



Une politique de contrôle pour des droits justes

52,4 % des allocataires contrôlés en 2020
89 % sont des contrôles automatisés

Le contrôle sur pièces

Les 481 409 contrôles de toute nature ont permis de sécuriser près de 12 millions d'€ de prestations.
L'objectif étant un paiement juste, rapide et régulier afin que chacun perçoive tous ses droits, rien que ses droits.

Le contrôle global de situation

937 contrôles à nos accueils et en visite domiciliaire ont été réalisés par nos 6 contrôleurs assermentés
2 269 926 € de régularisations
Dont 49 % sous forme de rappel de droits
Impact financier moyen : 2 470 €

La lutte contre la fraude (erreurs intentionnelles des allocataires)

526

fraudes qualifiées par la Caf en 2020, soit 2 936 339 €

76 %

des dossiers frauduleux font l'objet d'une sanction financière

5 582 €

montant moyen d'une fraude

La Caf, un acteur sur le territoire

Mobilisée pendant la crise sanitaire

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent au cours de laquelle la Caf de Maine-et-Loire s'est fortement mobilisée pour permettre une continuité d'activité et de service auprès des allocataires et partenaires.



87 000 allocataires ont bénéficié des aides exceptionnelles gouvernementales à hauteur de **19 millions d'€**



6 millions d'€ d'aides versés aux établissements d'accueil du jeune enfant, micro-crèches, Mam

313 familles ont bénéficié d'aides d'urgence sociale Covid à hauteur de **148 000€**

Évolution des modes de contacts

Pendant la période de crise sanitaire, la Caf de Maine-et-Loire a fait évoluer ses modes de contacts avec :

- La mise en place de rendez-vous téléphoniques avec les conseillers et les travailleurs sociaux. **7 763** rendez-vous réalisés.
- Un accompagnement numérique des allocataires par téléphone ou sur site avec un système de double commande.
- La possibilité d'adresser des documents par mail à la Caf : **42 130** pièces transmises en 2020.
- La mise à disposition d'une carte interactive qui permet aux allocataires de géolocaliser les structures d'aide au numérique dans le Maine-et-Loire.
- Des campagnes marketing mail et sms pour informer les allocataires en temps réel.
- Une mise à jour quotidienne des pages locales du Caf.fr
- Plus de **1 000** allocataires contactés pour l'accompagnement à la déclaration trimestrielle en vue du maintien de leurs droits.

La Caf a réouvert progressivement ses accueils au cours du mois de juin 2020.

En 2020, plus d'1 milliard d'euros versés



Source : Rapport financier 2020 Caf de Maine-et-Loire